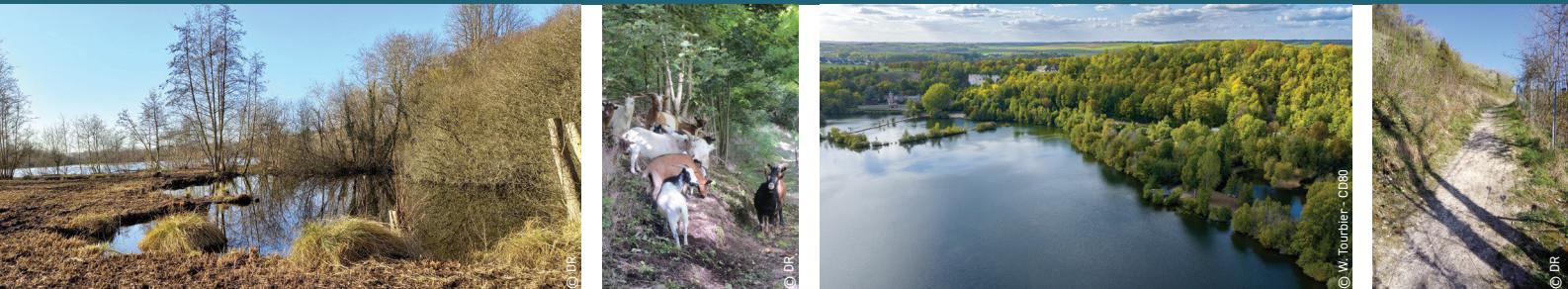




À la découverte de l'espace naturel sensible Les Étangs de la Barette et la Falaise Sainte Colette



Accès par **Corbie**, suivre la RD 233 vers Vaux-sur-Somme ou par la RD1 via le belvédère Sainte Colette.
Coordonnées GPS : Lat : 49.921429 - Lon : 2.520614

CARTE D'IDENTITÉ DU SITE



● **Propriété** du Conseil départemental de la Somme.

● **Communes** :
Corbie et Vaux-sur-Somme

● **Surface** :
70 ha

● Espèces emblématiques :

- **Pour l'avifaune** :
Le Blongios nain, la Gorgebleue à miroir, la Sterne pierregarin.
- **Pour la flore sur le coteau calcaire** :
la Gentiane d'Allemagne, la Digitale jaune ou encore Séséli libanotide.
- **Pour la flore des étangs** :
l'Utriculaire commune, l'Utriculaire vulgaire, le Potamot coloré, le Peucédan des marais.

LE PATRIMOINE NATUREL

Ce marais tourbeux, typique de la Vallée de la Somme, est composé de vastes étangs et de boisements humides. Il abrite une grande diversité faunistique et floristique avec de nombreuses espèces rares et protégées.

Sur les coteaux calcaires, ou larris, des milieux particuliers avec une végétation de type sub-méditerranéenne s'est développée. Par exemple, la Gentiane d'Allemagne est présente sur le larris de la Falaise Sainte Colette.

LE PATRIMOINE CULTUREL

Ce site révèle la présence de l'homme au fil des siècles. La Falaise Sainte Colette a été façonnée suite à l'exploitation de la pierre, par les moines, pour la construction de l'Abbaye de Corbie. Les étangs de la Barette ont été exploités pour la tourbe au 19^e siècle.

L'OUVERTURE AU PUBLIC

Le parcours libre de 2,5 km aller-retour, au départ du belvédère de la falaise Sainte Colette, permet de découvrir le larris et les étangs de la Barette grâce à des panneaux didactiques.

Une partie de ce parcours est accessible pour les personnes à mobilité réduite (PMR) depuis le parking situé sur la RD 233 entre Corbie et Vaux-sur-Somme. Ce parcours de 600 m a obtenu la marque Tourisme et Handicap.



LA GESTION PRATIQUÉE

Le Département est propriétaire de cet espace naturel sensible. Il y préserve le patrimoine écologique (faune/ flore) et permet, au plus grand nombre, de le découvrir. Le Département bénéficie de l'assistance du **Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France** pour la mise en œuvre d'une gestion adaptée à la préservation des richesses naturelles de ce site.

VALLÉE DE SOMME
Vallée idéale





Observer...



Plante protégée caractéristique des tourbières alcalines de la Vallée de la Somme, elle forme des herbiers aquatiques et se développe dans les eaux stagnantes.

Il est très présent sur le secteur des mares et son aire de présence progresse.



C'est une espèce migratrice, protégée en Europe et menacée dans la région par le dérangement humain et la régression des roselières. Le Busard des roseaux niche dans les vastes roselières gorgées d'eau.

Comprendre...



La Gorgebleue à miroir se nourrit d'insectes. Elle hiverne principalement au nord de l'Afrique. Elle aime faire son nid dans une touffe d'herbes ou un buisson touffu. Des individus ont été entendus en 2021.

Découvrir...



Un parcours libre permet de découvrir le site en traversant différents milieux : coteaux calcaires et boisements humides. Un secteur de découverte complémentaire, plus sensible, d'environ 700 mètres, est réservé aux visites encadrées par des guides nature agréés Qualinat. Vous pouvez réserver votre sortie accompagnée directement sur le site de l'association : <https://www.sortie-nature.fr>.

Le saviez-vous ?

La roselière est un milieu typique des zones humides. En régression, comme les zones humides, depuis plusieurs siècles, elle abrite de nombreuses espèces. Elle permet aux oiseaux qui y sont inféodés (Blongios nain, Phragmite des joncs, Gorgebleue à miroir...) de se nourrir, de se protéger des prédateurs et également d'y nicher afin d'élever leurs petits.

Contact : Conseil départemental de la Somme
03 22 71 81 71 - environnement@somme.fr

www.somme.fr/ens



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

